



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 28 mai 2026
Convocation du : 21 mai 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Hans LANDLER, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Céline LOGEZ, Hugues QUESTE pouvoir à Cristiane DELESTREZ, Christophe LECOEUCE pouvoir à Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Catherine LE BROUSTER pouvoir à Quentin MILLIOT, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Cyrielle DEBAVELAERE, Michel PLOUY pouvoir à Hans LANDLER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thibault CAPELLE

DE26_095

**ADMINISTRATION MUNICIPALE
ASSOCIATION POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION DE LA VALLÉE DE LA LYS
ET FLANDRE INTÉRIEURE
DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL
MODIFICATION**

Autorisation - Approbation

L'Association pour l'Emploi et la Formation de la Vallée de la Lys et Flandre Intérieure prévoit en ses statuts un Conseil d'Administration composé de plusieurs collègues, et notamment d'un collège d'élus.

Par délibération DE26.070 du 11 avril 2026, le Conseil Municipal a désigné les représentants.

Par courriel de l'association reçu en date du 22 avril 2026, nous avons été informés que le nombre de représentants avait évolué.

Ainsi, 8 représentants titulaires et 6 suppléants, désignés par le Conseil Municipal, sont à nommer, dont 5 siégeront au sein du bureau de l'association.

Il nous appartient donc de procéder à la désignation des 8 représentants titulaires et des 6 suppléants qui siégeront au sein du Conseil d'Administration.

L'élection de ces membres se déroulera dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à bulletin secret. Comme l'indique le paragraphe 2 de ce même article, le Conseil Municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletin secret mais à main levée.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'utiliser cette possibilité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est demandé aux Présidents de Groupe de présenter leurs candidats pour la désignation de représentants à l'association pour l'Emploi et la Formation de la Vallée de la Lys et Flandre Intérieure.

Candidatures :

- **Liste « Un Nouvel Élan dans le Cœur et dans l'Action » :**

Titulaires :

Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Benjamin TISON-BEERNAERT, Yasmine EL BACHIRI, Ahmed OURAGHI, Julie VACHAUDEZ, Nabil YAHYA, Alexis DEBUISSON

Suppléants :

Philippe CATTOIRE, Jennifer DELPORTE, Mélanie DEZEURE, Sarah FÉVRIER, Samuel DEMARETZ, Sabine LELEU

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De désigner les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'Association pour l'Emploi et la Formation de la Vallée de la Lys et Flandre Intérieure.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ :

- 26 voix pour
- 9 abstentions :
Catherine LE BROUSTER, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Michel PLOUY, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

Par conséquent, sont désignés pour siéger au sein de l'Association pour l'Emploi et la Formation de la Vallée de la Lys et Flandre Intérieure :

Titulaires : Jean-Michel MONPAYS, Hugues QUESTE, Benjamin TISON-BEERNAERT, Yasmine EL BACHIRI, Ahmed OURAGHI, Julie VACHAUDEZ, Nabil YAHYA, Alexis DEBUISSON

Suppléants : Philippe CATTOIRE, Jennifer DELPORTE, Mélanie DEZEURE, Sarah FÉVRIER, Samuel DEMARETZ, Sabine LELEU

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Thibault CAPELLE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS